

---

Ville de  
Pont-Rouge



RAPPORT DU MAIRE  
SUR L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA VILLE DE PONT-ROUGE

PRÉSENTÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 6 MAI 2024

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

La bonne santé financière de la Ville de Pont-Rouge témoigne de la rigueur de l'administration quant au respect du cadre financier. J'aimerais souligner le travail de la direction des différents services et leur équipe durant la dernière année, fidèles à notre principe de prudence, tout en faisant preuve d'ambition. C'est l'équilibre d'une saine gestion des finances et de la concrétisation de projets stratégiques qui nous permettent d'accroître la sécurité et la qualité de vie de nos citoyens pour faire de Pont-Rouge un endroit où il fait bon vivre.

Notre ville connaît toujours une croissance enviable. Le développement résidentiel et commercial est considérable et il est indéniable que notre offre de services et nos infrastructures doivent évoluer au même rythme que notre population. La Ville de Pont-Rouge maintient sa volonté d'offrir des services de qualité arrimés aux attentes et aux besoins des différents groupes d'âge qui composent sa population, et ce, tout en respectant plus que jamais son engagement envers les citoyens quant au maintien du taux de taxation à un niveau proche de l'indice des prix à la consommation.

Nous procédons ce soir, dans le cadre de cette séance ordinaire du 6 mai 2024, au dépôt du *Rapport financier 2023 de la Ville de Pont-Rouge* accompagné des rapports sans réserve de l'auditeur indépendant Mallette.

Nous pouvons en conclure que la Ville de Pont-Rouge est en très bonne santé financière et administrée de façon à maximiser chaque dollar investi. Grâce à cette saine gestion et à l'obtention de plusieurs subventions pour la réalisation de divers projets, la municipalité peut compter sur de bonnes réserves lui permettant de faire face aux investissements à venir sans qu'il y ait d'incidence significative sur le taux de taxation de ses citoyens. Nous désirons continuer de faire preuve d'un profond engagement envers le développement de projets stimulants dans le but de bonifier les services offerts à nos citoyens. Et je m'engage à déployer autant de rigueur dans la gestion de nos ressources pour y arriver.

Mario Dupont, Maire

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Je suis heureuse de vous annoncer que la situation financière de la Ville de Pont-Rouge est en bonne santé. Nous nous sommes donné des outils pour encadrer et conserver une saine gestion financière. Ces indicateurs qui figurent dans deux politiques, soit la *Politique budgétaire* et la *Politique de la gestion de la dette à long terme*, nous permettent de maintenir en santé nos finances et d'assurer le développement de la ville tout en respectant la capacité de payer de nos contribuables.

En 2023, la Ville de Pont-Rouge a investi 10,1M\$ dans différents projets. En cherchant le maximum de financement possible auprès de partenaires gouvernementaux et privés, nous allégeons ainsi la pression sur les contribuables.

Cette année, notons parmi les réalisations marquantes, la réfection du puits Paquet et des infrastructures des rues Dupont et de la Fabrique. Ces deux projets ont utilisé une grande partie de nos ressources humaines et financières. Le puits Paquet devait être remis à niveau vu son état et sa durée de vie plus qu'atteinte et les infrastructures en eau potable et en eau usée des rues Dupont et de la Fabrique nécessitaient une intervention le plus rapidement possible vu la détérioration de ceux-ci.

Quant à la dette nette à long terme, elle se chiffrait à 24,1 M\$ à la fin de 2023, représentant le même montant que l'année 2022, et ce malgré les nombreux projets réalisés. Cette réussite résulte de la capacité de l'administration municipale de financer des projets majeurs grâce à l'obtention de soutien financier de partenaires. Nous nous assurons ainsi que la dette n'augmente pas plus rapidement que notre capacité de générer des revenus. D'ailleurs, nous présentons actuellement un ratio de la dette nette à l'ensemble des contribuables par 100 \$ de richesse foncière uniformisée de 1,79, une forte amélioration de 0,35 en comparaison à 2023 et en deçà de notre cible de 2,25. Ce bon résultat s'explique par notre capacité à conserver une dette stable et surtout grâce à une importante augmentation de la richesse foncière de la Ville avec le dépôt de rôle au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

L'excédent de fonctionnements net au 31 décembre 2023 est de 214 000 \$, soit seulement 1,18% de nos revenus. Cet excellent résultat s'explique par un contrôle serré de nos dépenses et de la mise en place de suivi rigoureux du budget. Pour 2023, la Ville de Pont-Rouge a des revenus supplémentaires de l'ordre de 670 000 \$, dû aux revenus des droits de mutation, des intérêts et de certaines subventions. Cependant, nos charges ont été plus élevées que notre budget. En effet, certains éléments comme asphalté, l'essence,

l'entretien des bâtiments et des équipements ont été plus élevés que prévus. De plus, il faudra continuer à être très vigilants sur nos dépenses en raison du taux directeur qui est à ce moment très élevé. Ce taux directeur dirige le taux d'intérêt sur nos emprunts futurs et à nos refinancements donc augmente notre service de la dette.

En terminant, j'aimerais saluer le travail des fonctionnaires municipaux qui, au quotidien, assurent une excellente gestion des fonds publics, et ce, grâce à la rigueur dont ils font preuve autant dans la recherche des meilleurs prix et de subventions permettant d'offrir davantage de services de qualité aux citoyens.

Nathalie Richard  
Conseillère au siège #2

Rémunération des Élus  
Exercice terminé le 31 décembre 2023

Élus	Fonction	Ville de Pont-Rouge			MRC de Portneuf		Régie Régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf		Total	
		Rémunération	Allocation de dépenses	Allocation de départ	Rémunération	Allocation de dépenses	Rémunération	Allocation de dépenses	Rémunération	Allocation de dépenses
Langlais	Ghislain			7 554,14 \$					7 554,14 \$	- \$
Brière	Michel	14 362,32 \$	7 181,16 \$						14 362,32 \$	7 181,16 \$
Moisan	Lina	14 950,32 \$	7 475,16 \$						14 950,32 \$	7 475,16 \$
Dupont	Mario	43 085,99 \$	18 207,00 \$		7 330,50 \$	3 665,25 \$	2 032,56 \$	719,78 \$	52 449,05 \$	22 592,03 \$
Richard	Nathalie	14 362,32 \$	7 181,16 \$						14 362,32 \$	7 181,16 \$
Côté	Guy	14 950,32 \$	7 475,16 \$						14 950,32 \$	7 475,16 \$
Bouchard	François	14 656,32 \$	7 328,16 \$				169,38 \$	84,68 \$	14 825,70 \$	7 412,84 \$
Bisson	Mathieu	14 656,32 \$	7 328,16 \$						14 656,32 \$	7 328,16 \$
		131 023,91 \$	62 175,96 \$	7 554,14 \$	7 330,50 \$	3 665,25 \$	2 201,94 \$	804,46 \$	148 110,49 \$	66 645,67 \$